traversé les siècles et s'est maintenu malgré les prescriptions de l'édilité. Nous rappellerons seulement, en passant, les inscriptions satariques des statues de Marforio et de Pasquin, dans la Rome papale, et nous ne mentionnerons que pour mémoire les innombrables inscriptions et signatures tracées sur tous les monuments, dans les tours des cathédrales, sur les murs des prisons, sur les tombeaux des personnages célèbres, comme Talma, Molière, Héloïse et Abailard, les sergents de La Rochelle, etc., les unes prétentieuses ou burlesques, d'autres joviales et philosophiques, d'autres encore mélancoliques ou funèbres.

Dans les cellules de l'ancien couvent des Carmes, à Paris, qui avait été, comme on le sait, transformé en prison pendant la Terreur, on lit encore aujourd'hui de nombreuses inscriptions en prose et en vers. M. de Lamartine les avait attribuées, sans examen, aux Girondins, dont pas un seul n'a été enfermé aux Carmes. M. Alexandre Sorel, dans son ouvrage *le Couvent des Carmes pendant la Terreur*, a démontré que presque toutes appartenaient à Destournelles, ministre des contributions publiques en 93. Il a donné un *fac-simile* de ces *autographes* muraux, où l'on trouve ce distique de Voltaire :

Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre et la mort un devoir.

Mais les spécimens les plus curieux en ce genre se trouvaient sur les murs de l'*Hôtel de Mazarin*, qui fut brûlé pendant des démolisseurs n'a pas su respecter et que nous sommes obligé de conserver ici pour qu'il en reste quelque chose.

Tout le monde connaît ces quatre vers charbonnés par Alfred de Musset, qu'il entendait mieux à ciseler un quatrain qu'à monter sa garde :

On dit triste comme la porte
D'une prison.
Et je crois, le diable m'emporte,
Qu'on a raison.

Personne n'ignore ce coup de crayon de Gavarni : l'épicier récalcitrant est là, maigre et blême, les jambes pendantes, un cadran dessiné au-dessus de sa tête marque minuit, et le malheureux, dont le nez est long d'une aune, de s'écrier : « Sapristi ! je voudrais bien savoir ce que fait une femme, à cette heure-ci ! »

V. Hôtel des haricots.

Trouvailles. Lors de la renaissance des lettres en Italie, au xive siècle, une armée de doctes explorateurs se voua avec passion à la recherche des manuscrits de la littérature antique. Le Dante avait été l'un des initiateurs de ce mouvement; Pétrarque, le Poggio et mille autres déployèrent dans cette recherche une persévérance, un enthousiasme, un courage et un dévouement qui font l'admiration de l'histoire et qu'on ne saurait en effet trop admirer, quand on songe aux inappréciables services rendus à la civilisation moderne par la découverte des chefs-d'œuvre classiques, oubliés ou perdus pendant la barbarie du moyen âge. Aussi que de ravissements, que d'enthousiasme parmi les lettrés italiens quand ils trouaient la poussière et de l'oubli quelqu'un de ces débris vénérables, quand ils mettaient en jour les textes de Sophocle et des lettres de Cicéron, les *Institutions* de Quintilien, les Epîtres de Pindare, les lambeaux de Tite-Live, de Polybe, etc. La découverte de l'un de ces morceaux leur semblait, et certes avec raison, plus précieuse que l'acquisition d'une province.

Le mouvement de la recherche des *autographes*, qui se reproduit depuis un demi-siècle et plus, n'est pas sans analogie avec cette chasse aux manuscrits. Sans doute, le résultat ne peut en être aussi considérable, en ce sens que la découverte de l'imprimerie rend heureusement impossible la perte des œuvres des grands écrivains modernes. Cependant des découvertes intéressantes ont été faites, et sans doute que l'avenir nous en réserve d'autres encore. Nous avons énuméré plus haut quelques-unes des excellentes publications qu'on doit aux *autographes* et aux pièces inédites, et nous avons vu que l'histoire, la biographie, la littérature, étaient redevables de quelques progrès à cette divulgation. Combien, qu'on a quelquefois, un peu trop légèrement, qualifié de manie.

Nous rapporterons ici quelques-unes de ces découvertes, qui causent une joie si pure au collectionneur qui l'accomplit ou qui en profite, ce qui est absolument la même chose, quand il a plus de philosophie pratique que de vanité. Et pourquoi ne les *autographes*? Ce sont les grisements, où sont les placers qui recèlent ces feuilles jaunies que se disputent les amateurs?

Autrefois, on faisait des chasses fructueuses chez les notaires, les greffiers, les épiciers, les chiffonniers, les marchands de bric-à-brac, dans les vieux coffres de famille, dans les greniers des vieilles maisons, aux ventes de particuliers administratifs, dans les châteaux en démolition, etc. C'était l'âge d'or. Mais aujourd'hui, on les *découvre* plus communément sur les tables de vente, au feu pétillant des enfers ou dans les casiers des marchands. La conquête a perdu sa poésie et n'est plus qu'une transaction commerciale.

Après les orages de la Révolution, qui avait un peu jeté aux quatre vents les paperasses de l'ancien régime, on vit surgir une génération de fureteurs, qui se glissaient dès l'aube du jour dans les boutiques des épiciers, des chiffonniers et autres industriels, pour y trier des pièces parmi les monceaux de liasses muses au rebut par les Administrations, échappées au pilon et au bûcher ou rejetées comme des épaves au milieu du naufrage des grandes maisons nobiliaires. Les plus ardents étaient Danquin, chef du bureau au ministère de l'intérieur; Fontaine, qui fit plus tard un *Manuel de l'amateur d'autographes*; Lucas de Montigny, fils adoptif de Mirabeau; Lefebvre, le bouquiniste de l'arcade Colbert, que ses rivaux de chasse trouvaient si matinal; Joseph Taschereau, le célèbre imprimeur; les littérateurs Villenave et Monmerqué; le colonel Morin; les auteurs dramatiques Alexandre Martin et Guilbert de Pixérécourt, etc. Ces amateurs d'élite mettaient à cette recherche l'ardeur fiévreuse d'un amant en bonne fortune, et quand, par aventure, ils se rencontraient dans la boutique de quelque chiffonnier, ils étaient dans la position de deux Othellos poursuivant la même beauté.

Un jour, Lucas de Montigny avait découvert, dans quelque coin reculé, un repaire inexploré ou s'étageaient les plus belles piles de papiers de rebut; il arrivait au lever du soleil, haletant et radieux, pensant mettre la main sur la toison d'or. Mais, à douleur! à peine a-t-il franchi le seuil, qu'il flaire un Jason plus matinal que lui. « Ah ! s'écrie-t-il avec désespoir, les papiers remuent : Tastu est là! »

Il avait cependant de quoi se consoler de cette mésaventure, car tout Mirabeau était empilé dans ses cartons, et il avait, un jour, retrouvé par centaines les lettres politiques de Henri III.

L'arrivée à Paris des archives du Vatican et de celles des pays conquis fut une nouvelle bonne fortune pour les chiffonniers de la curiosité et de l'érudition, qui purent s'en donner à cœur joie et plonger leurs mains dans ces charrettées de diplômes, bulles, lettres de papes et de rois, dédaigneusement balayées au rebut.

« Lorsque la préfecture de la Seine, raconte Villenave, fit vendre tous les papiers de la maison de Bouillon, je passai quinze jours entiers à trier des pièces et à en former des liasses qui, mises séparément, devinrent me fort adjugées à l'enchère. Je n'avais que des épiciers pour me disputer les écrits du maréchal et du cardinal de Bouillon, de Turenne, de Baluze, etc. Les archives de plusieurs des finances a été transféré à la rue de Rivoli, plus de 60 milliers pesant des papiers du trésor ont été vendus à la livre, et les amateurs d'*autographes* ont fait alors d'abondantes moissons. »

Parmi les trouvailles faites à cette époque, il faut encore citer nombre de pièces notariées du Châtelet, les actes originaux des archives de la cour de Louis XIV, une infinité de documents du xvire et du xviiie siècle, les contrats et les testaments de Colbert, trouvés chez un charcutier d'Auteuil; les plans, devis et mémoires du palais de Versailles et autres châteaux royaux; les titres de toute nature concernant les familles princières et nobiliaires; une obligation notariée souscrite par Poquelin-Molière (haute rareté); des *autographes* de Lafaye, lettres ou fragments de mémoires énergiques qu'il adressait à Sartine ou qu'il jetait par la fenêtre de son cachot (ces curieuses pièces, encore tachées de boue, font aujourd'hui partie du cabinet de M. Gabriel Charavay); de nombreuses pièces originales de la période révolutionnaire; des lettres de souverains, de papes, d'hommes célèbres, etc.; le tout vendu le plus souvent à la livre ou à des prix insignifiants.

Beaucoup de ces documents, sauvés et conservés par les collectionneurs que nous avons cités plus haut, ont été depuis mis en œuvre dans de nombreux ouvrages, et ont apporté de nouvelles lumières à l'histoire et à la biographie.

Rappelons aussi qu'à la fin du siècle dernier, l'académicien Nelli, de Florence, retrouva par hasard, chez un charcutier, des lettres et manuscrits autographes de Galilée, qui lui servirent pour la biographie de l'illustre astronome.

En 1796, on a retrouvé, dans la bibliothèque de l'ex-jésuite Querbeuf, trois cents lettres du savant Huet, qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. D'un autre côté, la *Quotidienne*, du 14 novembre 1825, annençait qu'on avait découvert à Caen les manuscrits de Huet et son immense correspondance, où se comptaient par centaines des lettres de Bossuet, Fénelon, Fléchier, Scudéry, Dacier, Christine de Suède, et de tous les personnages illustres du siècle. Qu'est devenu ce trésor? Probablement, il est encore enfoui dans des archives de famille.

A diverses époques, on a aussi découvert des signatures de Molière, comme nous l'indiquons au paragraphe *Raretés*, ainsi que de nombreuses lettres inédites de Voltaire, qui viennent successivement ajouter de nouveaux recueils à ceux qui ont été publiés à diverses reprises. On en trouvera certainement encore, car, bien que le nombre des lettres imprimées s'élève à environ dix mille, nous sommes loin de posséder toute cette admirable correspondance, qui restera l'un des plus beaux joyaux de la littérature française. A propos de Voltaire, rappelons ici qu'en décembre 1862, les journaux ont annoncé l'apparition d'une *mille énorme* toute remplie de papiers inédits de l'illustre philosophe, papiers qui, suivant les prescriptions testamentaires, ne devaient être publiés que cent ans après la mort de l'auteur, c'est-à-dire en 1878.

Eh bien ! cette malle était un canard. Les seuls papiers de Voltaire qu'on avait trouvés au château de Villette consistaient en quelques enveloppes de lettres conservées comme *autographes*, et diverses pièces de vers au grand Frédéric.

Il faut, sans doute, aussi ranger parmi les fausses trouvailles ce billet de Nimon de Lenclos, dénicher chez un marchand de tabac, et avec lequel un fumeur allait allumer son cigare. C'est là un *fait divers* assez friand, mais qui mérite confirmation.

Signalons encore une découverte fort intéressante, qui vint résoudre un problème fort délicat de la vie intime de Mme Roland. En novembre 1863, un jeune homme vendit à un libraire de Paris, pour la modique somme de *cinquante francs*, une liasse de manuscrits trouvés au fond d'une vieille malle de famille. Cette liasse contenait quelques écrits inédits de Buzot, de Pétion, de Barbaroux, de Sallès, de Louvet, etc., qui venaient sans doute, on ne sait par quelle voie, du dossier des fugitifs de la Gironde. Mais le morceau capital, c'était tout simplement quatre lettres d'amour de Mme Roland adressées à Buzot : le voile était déchiré; l'héroïne de la Gironde descendait de son piédestal et redevenait une simple femme.

Il avait cependant de quoi se consoler de cette mésaventure, car tout Mirabeau était empilé dans ses cartons, et il avait, un jour, retrouvé par centaines les lettres politiques de Henri III.

L'arrivée à Paris des archives du Vatican et de celles des pays conquis fut une nouvelle bonne fortune pour les chiffonniers de la curiosité et de l'érudition, qui purent s'en donner à cœur joie et plonger leurs mains dans ces charrettées de diplômes, bulles, lettres de papes et de rois, dédaigneusement balayées au rebut.

« Lorsque la préfecture de la Seine, raconte Villenave, fit vendre tous les papiers de la maison de Bouillon, je passai quinze jours entiers à trier des pièces et à en former des liasses qui, mises séparément, devinrent me fort adjugées à l'enchère. Je n'avais que des épiciers pour me disputer les écrits du maréchal et du cardinal de Bouillon, de Turenne, de Baluze, etc. La vente de plusieurs des finances a été transféré à la rue de Rivoli, plus de 60 milliers pesant des papiers du trésor ont été vendus à la livre, et les amateurs d'*autographes* ont fait alors d'abondantes moissons. »

Parmi les trouvailles faites à cette époque, il faut encore citer nombre de pièces notariées du Châtelet, les actes originaux des archives de la cour de Louis XIV, une infinité de documents du xvire et du xviiie siècle, les contrats et les testaments de Colbert, trouvés chez un charcutier d'Auteuil; les plans, devis et mémoires du palais de Versailles et autres châteaux royaux; les titres de toute nature concernant les familles princières et nobiliaires; une obligation notariée souscrite par Poquelin-Molière (haute rareté); des *autographes* de Lafaye, lettres ou fragments de mémoires énergiques qu'il adressait à Sartine ou qu'il jetait par la fenêtre de son cachot (ces curieuses pièces, encore tachées de boue, font aujourd'hui partie du cabinet de M. Gabriel Charavay); de nombreuses pièces originales de la période révolutionnaire; des lettres de souverains, de papes, d'hommes célèbres, etc.; le tout vendu le plus souvent à la livre ou à des prix insignifiants.

Beaucoup de ces documents, sauvés et conservés par les collectionneurs que nous avons cités plus haut, ont été depuis mis en œuvre dans de nombreux ouvrages, et ont apporté de nouvelles lumières à l'histoire et à la biographie.

Rappelons aussi qu'à la fin du siècle dernier, l'académicien Nelli, de Florence, retrouva par hasard, chez un charcutier, des lettres et manuscrits autographes de Galilée, qui lui servirent pour la biographie de l'illustre astronome.

En 1796, on a retrouvé, dans la bibliothèque de l'ex-jésuite Querbeuf, trois cents lettres du savant Huet, qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. D'un autre côté, la *Quotidienne*, du 14 novembre 1825, annençait qu'on avait découvert à Caen les manuscrits de Huet et son immense correspondance, où se comptaient par centaines des lettres de Bossuet, Fénelon, Fléchier, Scudéry, Dacier, Christine de Suède, et de tous les personnages illustres du siècle. Qu'est devenu ce trésor? Probablement, il est encore enfoui dans des archives de famille.

A diverses époques, on a aussi découvert des signatures de Molière, comme nous l'indiquons au paragraphe *Raretés*, ainsi que de nombreuses lettres inédites de Voltaire, qui viennent successivement ajouter de nouveaux recueils à ceux qui ont été publiés à diverses reprises. On en trouvera certainement encore, car, bien que le nombre des lettres imprimées s'élève à environ dix mille, nous sommes loin de posséder toute cette admirable correspondance, qui restera l'un des plus beaux joyaux de la littérature française. A propos de Voltaire, rappelons ici qu'en décembre 1862, les journaux ont annoncé l'apparition d'une *malle énorme* toute remplie de papiers inédits de l'illustre philosophe, papiers qui, suivant les prescriptions testamentaires, ne devaient être publiés que cent ans après la mort de l'auteur, c'est-à-dire en 1878.

Eh bien ! cette malle était un canard. Les seuls papiers de Voltaire qu'on avait trouvés au château de Villette consistaient en quelques enveloppes de lettres conservées comme *autographes*, et diverses pièces de vers au grand Frédéric.

Il faut, sans doute, aussi ranger parmi les fausses trouvailles ce billet de Nimon de Lenclos, dénicher chez un marchand de tabac, et avec lequel un fumeur allait allumer son cigare. C'est là un *fait divers* assez friand, mais qui mérite confirmation.

Signalons encore une découverte fort intéressante, qui vint résoudre un problème fort délicat de la vie intime de Mme Roland. En novembre 1863, un jeune homme vendit à un libraire de Paris, pour la modique somme de *cinquante francs*, une liasse de manuscrits trouvés au fond d'une vieille malle de famille. Cette liasse contenait quelques écrits inédits de Buzot, de Pétion, de Barbaroux, de Sallès, de Louvet, etc., qui venaient sans doute, on ne sait par quelle voie, du dossier des fugitifs de la Gironde. Mais le morceau capital, c'était tout simplement quatre lettres d'amour de Mme Roland adressées à Buzot : le voile était déchiré; l'héroïne de la Gironde descendait de son piédestal et redevenait une simple femme.

Il avait cependant de quoi se consoler de cette mésaventure, car tout Mirabeau était empilé dans ses cartons, et il avait, un jour, retrouvé par centaines les lettres politiques de Henri III.

A toutes les époques, d'ailleurs, et dans tous les pays, on peut signaler des pertes de ce genre. En France, les ravages des Normands firent périr beaucoup de manuscrits. Les Anglais nous en enlevèrent un grand nombre. Les moines, dit-on, en sauvèrent beaucoup de la destruction, en les conservant dans leurs couvents; cela est vrai; mais il faut rappeler aussi que, pendant des siècles, des religieux ignorants et fanatiques avaient lavé par milliers les écrits de l'antiquité pour écrire par-dessus des litanies et autres pièces du même intérêt. Qui peut calculer ce que ces pieux vandalisme a détruit? Quelques savants laborieux, à la suite d'opiniâtres travaux, sont parvenus à retrouver sous le barbouillage des moines quelques lambeaux de Tite-Live, de Cicéron et d'autres auteurs (V. dans ce *Dictionnaire* l'article Palimpsestes).

A la mort de Galilée, quelques disciples dévoués cachèrent ce qui restait de ses manuscrits, pour les soustraire aux recherches de l'inquisition; mais presque tous ont été perdus. D'un autre côté, le petit-fils du grand Corneille, Thomas Corneille, ayant une superstition sacrilége, détruisit ce qui lui restait entre les mains.

Le célèbre Fabri de Peiresc, qui entretenait une immense correspondance avec les savants du monde entier, laissa à sa mort, outre ses collections en tous genres, des montagnes de lettres *autographes* de Galilée, Campanella, Grotius, Malherbe, de Thou, Duchesne, Mugnet, Pithou, Duvair, des Pères Mersenne, Kircher, Sirmond, de Sainte, de Naudé, de Saumaise, de Gassendi, de Rubens et de mille autres célébrités, ainsi qu'un grand nombre de documents écrits. Sa nièce puisa à pleines mains dans ce trésor, comme nous le mentionnons au paragraphe *Collections célèbres*, pour se faire des papillotes et allumer son feu, et détruisit ainsi près de soixante volumes.

A la mort de Molière, ses manuscrits furent remis par sa veuve à Lagrange, après la mort duquel ils furent vendus avec sa bibliothèque. On ignore ce qu'ils sont devenus. Ils auront probablement été détruits par des possesseurs ignorants.

Voltaire rapporte que, lorsque Montesquieu était à ses derniers moments, le jésuite Routh se présenta pour entrer dans les chambres des comptes, dans les archives des chapitres à preuves et dans les maisons des généalogistes : il faut envelopper ces dépôts dans une protection capable de les sauver. Nous ne ferez point garder, aux dépens de la nation, ce ridicule espoir qui semble menacer l'égalité... »

Bref, il proposa d'étendre la mesure aux dépôts des départements. L'Assemblée législative, à l'*unanimité*, décréta : « Tous les titres généalogiques qui se trouveront dans un dépôt public, quel qu'il soit, seront brûlés. » L'exécution ne devait avoir lieu qu'après un triage, qui fut confié à la commission des monuments, sous la haute direction de Camus. *Louis XVI sauvé* ou *Mémoires de la Législative*, par un membre de la commission des monuments, fut un de ceux qui furent chargés du triage et de la remise au Directoire de département des pièces à détruire. Nous voyons par deux pièces des *lettres de noblesse et de grâce*, des *preuves pour être admis dans les ci-devant chapitres nobles*, l'*Armorial de France*, les dossiers des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel; des documents purement généalogiques; des pièces, enfin, qui ne nous paraissent pas d'un très-grand intérêt. Nous croyons que l'esprit de parti a, sous ce rapport, singulièrement exagéré nos pertes; et l'on peut supposer, sans choquer la vraisemblance, que les académiciens, les érudits, les littérateurs, qui ont opéré le triage, n'eussent pas laissé sacrifier des pièces ayant une valeur réelle. Par décret du 5 janvier 1793, la Convention utilisa tous ces parchemins, en ordonnant qu'ils fussent remis au ministre de la guerre pour être employés à faire des gargousses pour le service de la République. Dans l'intervalle, c'est-à-dire après les premiers décrets, Lille, la cité héroïque, avait donné l'exemple, en employant à cet usage les vieux parchemins de ses archives. Le décret de la Convention demeura bien longtemps en vigueur, avant qu'on imaginât qu'il pouvait être funeste aux recherches historiques. Si les hommes de la Révolution ont été des vandales, on doit adresser le même reproche à Louis XVI, qui a donné sa sanction; on doit l'adresser à Napoléon, à Louis XVIII, à Charles X, à Louis-Philippe, car on continua, jusqu'en 1838 et au delà, à fabriquer des gargousses avec les parchemins regardés comme inutiles. Pourquoi donc ces récriminations amères, ces injures retentissantes, ces reproches de barbarie, ne s'étendent-ils point à ces gouvernements? Et pourquoi donc ceux qui, sous la Restauration, s'indignaient si fort contre les *brûlements* révolutionnaires, ne flétrissaient-ils le vandalisme que dans le passé, et n'employaient-ils pas une partie de leur énergie à le faire cesser dans le présent?

Ce ne fut, nous l'avons dit, qu'en 1838, qu'on songea qu'au milieu des *parchemins inutiles* employés dans les arsenaux, il pouvait se trouver des documents intéressants pour l'histoire. Des mesures furent prises pour faire cesser cet état de choses; de nombreuses pièces, diplômes, chartes, etc., furent restituées aux archives. Néanmoins, la fouille des arsenaux ne commença que sous la deuxième République, et elle ne prit des développements sérieux que sous le ministère de M. de Persigny, en 1853. Un grand nombre de gargousses furent alors développées, et les archives de Paris et des départements s'enrichirent de plusieurs milliers de chartes, de diplômes, de bulles, de comptes de dépenses, qui vinrent s'ajouter aux monceaux de pièces de cette nature accumulées dans les dépôts publics.

Sans aucun doute, des pièces intéressantes ont été détruites, surtout dans la confusion des premiers temps, et c'est pour empêcher ces déplorables destructions que la Convention, après avoir entendu le rapport de Grégoire *contre le vandalisme* (14 frimaire an II), ordonna de faire cesser les brûlements en masse et les dilapidations. Sans doute aussi, même parmi les pièces triées et mises au rebut pour le service de l'artillerie, on a fait des pertes regrettables; mais cela tient à ce qu'alors on n'attachait pas une aussi grande importance qu'aujourd'hui aux titres, aux actes, aux diplômes, aux états de dépense, et qu'on n'y voyait point des documents historiques.

l'ancien régime porta les hommes les plus lettrés de l'époque à la pratique officielle du *brûlement* des titres, sur lesquels les classes privilégiées fondaient leur injuste domination. Rien de plus populaire alors. Les paysans avaient donné le branle; ces hommes naïfs ne pouvaient se croire libres tant que subsistaient dans les vieux chartiers ces parchemins odieux qui avaient été le titre légal de leur servitude. Ils les arrachaient à la poussière des archives seigneuriales, et les brûlaient sur la place du village, en dansant joyeusement autour la farandole de la liberté.

Le 12 mai 1792, décret qui ordonne le brûlement des titres généalogiques des ordres du roi. L'exécution eut lieu le 19 juin, jour anniversaire de l'abolition des titres de noblesse, sur la place Vendôme. Environ six cents volumes flambèrent au moment même où Condorcet s'écriait à la tribune : « C'est aujourd'hui l'anniversaire de ce jour mémorable où l'Assemblée constituante, en détruisant la noblesse, a mis la dernière main à l'édifice de l'égalité politique..... » C'est aujourd'hui que, dans la capitale, la raison brûle au pied de la statue de Louis XIV ces immenses volumes qui attestent la vanité de cette caste. D'autres vestiges en subsistent encore dans les bibliothèques publiques, dans les chambres des comptes, dans les archives des chapitres à preuves et dans les maisons des généalogistes : il faut envelopper ces dépôts dans une protection capable de les sauver. Nous ne ferez point garder, aux dépens de la nation, ce ridicule espoir qui semble menacer l'égalité... »

Bref, il proposa d'étendre la mesure aux dépôts des départements. L'Assemblée législative, à l'*unanimité*, décréta : « Tous les titres généalogiques qui se trouveront dans un dépôt public, quel qu'il soit, seront brûlés. » L'exécution ne devait avoir lieu qu'après un triage, qui fut confié à la commission des monuments, sous la haute direction de Camus. *Louis XVI sauvé* ou *Mémoires de la Législative*, par un membre de la commission des monuments, fut un de ceux qui furent chargés du triage et de la remise au Directoire de département des pièces à détruire. Nous voyons par deux pièces des *lettres de noblesse et de grâce*, des *preuves pour être admis dans les ci-devant chapitres nobles*, l'*Armorial de France*, les dossiers des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel; des documents purement généalogiques; des pièces, enfin, qui ne nous paraissent pas d'un très-grand intérêt. Nous croyons que l'esprit de parti a, sous ce rapport, singulièrement exagéré nos pertes; et l'on peut supposer, sans choquer la vraisemblance, que les académiciens, les érudits, les littérateurs, qui ont opéré le triage, n'eussent pas laissé sacrifier des pièces ayant une valeur réelle. Par décret du 5 janvier 1793, la Convention utilisa tous ces parchemins, en ordonnant qu'ils fussent remis au ministre de la guerre pour être employés à faire des gargousses pour le service de la République. Dans l'intervalle, c'est-à-dire après les premiers décrets, Lille, la cité héroïque, avait donné l'exemple, en employant à cet usage les vieux parchemins de ses archives. Le décret de la Convention demeura bien longtemps en vigueur, avant qu'on imaginât qu'il pouvait être funeste aux recherches historiques. Si les hommes de la Révolution ont été des vandales, on doit adresser le même reproche à Louis XVI, qui a donné sa sanction; on doit l'adresser à Napoléon, à Louis XVIII, à Charles X, à Louis-Philippe, car on continua, jusqu'en 1838 et au delà, à fabriquer des gargousses avec les parchemins regardés comme inutiles. Pourquoi donc ces récriminations amères, ces injures retentissantes, ces reproches de barbarie, ne s'étendent-ils point à ces gouvernements? Et pourquoi donc ceux qui, sous la Restauration, s'indignaient si fort contre les *brûlements* révolutionnaires, ne flétrissaient-ils le vandalisme que dans le passé, et n'employaient-ils pas une partie de leur énergie à le faire cesser dans le présent?

Ce ne fut, nous l'avons dit, qu'en 1838, qu'on songea qu'au milieu des *parchemins inutiles* employés dans les arsenaux, il pouvait se trouver des documents intéressants pour l'histoire. Des mesures furent prises pour faire cesser cet état de choses; de nombreuses pièces, diplômes, chartes, etc., furent restituées aux archives. Néanmoins, la fouille des arsenaux ne commença que sous la deuxième République, et elle ne prit des développements sérieux que sous le ministère de M. de Persigny, en 1853. Un grand nombre de gargousses furent alors développées, et les archives de Paris et des départements s'enrichirent de plusieurs milliers de chartes, de diplômes, de bulles, de comptes de dépenses, qui vinrent s'ajouter aux monceaux de pièces de cette nature accumulées dans les dépôts publics.

Sans aucun doute, des pièces intéressantes ont été détruites, surtout dans la confusion des premiers temps, et c'est pour empêcher ces déplorables destructions que la Convention, après avoir entendu le rapport de Grégoire *contre le vandalisme* (14 frimaire an II), ordonna de faire cesser les brûlements en masse et les dilapidations. Sans doute aussi, même parmi les pièces triées et mises au rebut pour le service de l'artillerie, on a fait des pertes regrettables; mais cela tient à ce qu'alors on n'attachait pas une aussi grande importance qu'aujourd'hui aux titres, aux actes, aux diplômes, aux états de dépense, et qu'on n'y voyait point des documents historiques.

Plusieurs générations ont partagé ce dédain. Pourquoi n'accuse-t-on constamment que la génération révolutionnaire?

Parmi les *autographes* et pièces détruites pendant la Révolution, nous signalerons encore une comédie de Fabre d'Eglantine (contre Robespierre et les comités), saisie lors de son arrestation, et que le malheureux poète regrettait en marchant à l'échafaud; c'est alors que Danton, fatigué des lamentations du poète, lui dit ce mot d'une trivialité sublime : « Des *vers* ! tu en feras bientôt, va... et moi aussi. » Enfin, le gros portefeuille remis par Louis XVI à Mme Campan, et qui contenait des papiers si compromettants, que le roi ne voulut même pas les confier à l'armoire de fer. Il y avait, notamment, des correspondances avec l'émigration et les cours étrangères, qui eussent singulièrement chargé le dossier de Louis XVI lors de son procès. Mme Campan, qui les brûla après l'arrestation de la famille royale, en donne un détail sommaire dans ses *Mémoires*. Rappelons encore la destruction de toutes les lettres du cardinal de Rohan, ainsi que des lettres composées de la reine lors de la ténébreuse affaire du *Collier* (V. ce mot); les pièces de l'affaire Favras détruites, assure-t-on, par Louis XVIII; ainsi qu'une foule d'autres documents précieux, qui, dans les chambres des comptes, dans les archives des chapitres à preuves et dans les maisons des généalogistes : il faut envelopper ces dépôts dans une protection capable de les sauver. Nous ne ferez point garder, aux dépens de la nation, ce ridicule espoir qui semble menacer l'égalité... »

Bref, il proposa d'étendre la mesure aux dépôts des départements. L'Assemblée législative, à l'*unanimité*, décréta : « Tous les titres généalogiques qui se trouveront dans un dépôt public, quel qu'il soit, seront brûlés. » L'exécution ne devait avoir lieu qu'après un triage, qui fut confié à la commission des monuments, sous la haute direction de Camus. *Louis XVI sauvé* ou *Mémoires de la Législative*, par un membre de la commission des monuments, fut un de ceux qui furent chargés du triage et de la remise au Directoire de département des pièces à détruire. Nous voyons par deux pièces des *lettres de noblesse et de grâce*, des *preuves pour être admis dans les ci-devant chapitres nobles*, l'*Armorial de France*, les dossiers des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel; des documents purement généalogiques; des pièces, enfin, qui ne nous paraissent pas d'un très-grand intérêt. Nous croyons que l'esprit de parti a, sous ce rapport, singulièrement exagéré nos pertes; et l'on peut supposer, sans choquer la vraisemblance, que les académiciens, les érudits, les littérateurs, qui ont opéré le triage, n'eussent pas laissé sacrifier des pièces ayant une valeur réelle. Par décret du 5 janvier 1793, la Convention utilisa tous ces parchemins, en ordonnant qu'ils fussent remis au ministre de la guerre pour être employés à faire des gargousses pour le service de la République. Dans l'intervalle, c'est-à-dire après les premiers décrets, Lille, la cité héroïque, avait donné l'exemple, en employant à cet usage les vieux parchemins de ses archives. Le décret de la Convention demeura bien longtemps en vigueur, avant qu'on imaginât qu'il pouvait être funeste aux recherches historiques. Si les hommes de la Révolution ont été des vandales, on doit adresser le même reproche à Louis XVI, qui a donné sa sanction; on doit l'adresser à Napoléon, à Louis XVIII, à Charles X, à Louis-Philippe, car on continua, jusqu'en 1838 et au delà, à fabriquer des gargousses avec les parchemins regardés comme inutiles. Pourquoi donc ces récriminations amères, ces injures retentissantes, ces reproches de barbarie, ne s'étendent-ils point à ces gouvernements? Et pourquoi donc ceux qui, sous la Restauration, s'indignaient si fort contre les *brûlements* révolutionnaires, ne flétrissaient-ils le vandalisme que dans le passé, et n'employaient-ils pas une partie de leur énergie à le faire cesser dans le présent?

Ce ne fut, nous l'avons dit, qu'en 1838, qu'on songea qu'au milieu des *parchemins inutiles* employés dans les arsenaux, il pouvait se trouver des documents intéressants pour l'histoire. Des mesures furent prises pour faire cesser cet état de choses; de nombreuses pièces, diplômes, chartes, etc., furent restituées aux archives. Néanmoins, la fouille des arsenaux ne commença que sous la deuxième République, et elle ne prit des développements sérieux que sous le ministère de M. de Persigny, en 1853. Un grand nombre de gargousses furent alors développées, et les archives de Paris et des départements s'enrichirent de plusieurs milliers de chartes, de diplômes, de bulles, de comptes de dépenses, qui vinrent s'ajouter aux monceaux de pièces de cette nature accumulées dans les dépôts publics.

Sans aucun doute, des pièces intéressantes ont été détruites, surtout dans la confusion des premiers temps, et c'est pour empêcher ces déplorables destructions que la Convention, après avoir entendu le rapport de Grégoire *contre le vandalisme* (14 frimaire an II), ordonna de faire cesser les brûlements en masse et les dilapidations. Sans doute aussi, même parmi les pièces triées et mises au rebut pour le service de l'artillerie, on a fait des pertes regrettables; mais cela tient à ce qu'alors on n'attachait pas une aussi grande importance qu'aujourd'hui aux titres, aux actes, aux diplômes, aux états de dépense, et qu'on n'y voyait point des documents historiques.

Henri IV écrivait *Suilly* au lieu de Sully, à cause des *L* mouillés, il disait, et l'on disait généralement *Grillon* au lieu de Crillon, *Bissonse* au lieu de Belzunce, *Mercure* pour Mercœur, *Marque* pour Mayenne, etc. « Je ne sais comment, en ces vieux temps, dit M. Feuillet de Conches, ceux-là qui y étaient intéressés prenaient ces transformations; mais le vieux lion, le grand roi littéraire, Wolfgang *von Gœthe*, n'était point endurant sur ce chapitre, et il se fâchait quand on l'appelait M. de Kœthe. » Le nom de l'illustre archevêque de Cambrai s'écrivait *Fenelon*, *Félénon*, *Fenellon* : ce nom s'écrit maintenant *Fénelon*.

Une chose plus bizarre, c'est que les personnages eux-mêmes étaient souvent indécis sur la véritable orthographe de leurs noms. Ainsi, Coligny, le père de l'amiral, signait *Couligny*; Benserade signait *Benserade* et *Renserade*. On a six variantes de la signature de Malherbe : *Maleherbe*, *Malherbe*, *Malerbe*, *Malherbe*, de *Malherbe*, *Fr. de Malherbe*. Montaigne signait, par abréviation, Mtaigne. Remarquons ici que ce nom doit se prononcer *Montagne*. — Il y a, pour beaucoup de noms propres, une orthographe d'usage, qui n'est point celle que l'on trouve dans les *autographes* : Guillaume Postel signait *Postel*; Théodore de Bèze, *Besze*; Lekain, *Lekain*; Leibnitz, *Leibnitz*. Le véritable nom de l'infortuné représentant de la République française assassiné à Rome en 1793, est Basseville, et non Bassville. L'illustre navigateur *La Pérouse* signait ainsi, et non La Peyrouse.

Une question non moins curieuse, c'est la manière dont signaient les nobles dans l'ancien régime.

Deux choses caractérisent la signature nobiliaire : la petite particule, qui est l'article *la* et l'article *le*; la grande particule, qui est la préposition *de*. Les articles *la* et *le* sont les signes de détermination des noms de terre ou de lieux devant lesquels ils se trouvent placés; la préposition *de* indique le rapport d'appartenance ou d'origine. Réunir ces petits mots au nom propre, c'est altérer l'orthographe de ce nom. On l'a compris, et, dans nos dictionnaires biographiques modernes, les particules sont généralement séparées. Il y a un point pourtant sur lequel on varie beaucoup : la contraction; mais la question est là même : et si l'on sépare les prépositions et les articles simples, on doit séparer aussi les articles contractés *du* et *de*. Ainsi, les particules, bien que formant un tout avec le nom propre, conservent leur individualité : c'est pour ce motif qu'on les fait commencer par une majuscule, comme le nom lui-même.

Les nobles dont le nom commençait par une voyelle ne séparaient pas la particule *D* par une apostrophe. Ce n'est guère, en effet, que vers le milieu du xviie siècle que l'on a commencé à se servir de l'apostrophe, et en typographie seulement. Il en fut sans doute de l'élision comme de la ponctuation : elle ne dut se pratiquer rigoureusement dans la correspondance autographe que longtemps après avoir été introduite dans les livres imprimés. En effet, les lettres originales du siècle de Louis XIV n'offrent encore qu'un petit nombre d'exemples de l'emploi de ce signe : il est quelquefois remplacé par un petit espace, qui indique la suppression de la voyelle *e*. Ainsi, le chancelier d'Aguesseau signait *Daguesseau*. Cela ne veut pas dire qu'il ne fût pas noble et que c'était là la véritable orthographe de son nom. Un de ses aïeux, Antoine d'Aguesseau, échevin d'Amiens, avait été anobli par Henri IV, en 1597, pour avoir contribué à la réduction de sa ville en obéissance de ce prince. Ajoutons que le comte de Ségur-d'Aguesseau, aujourd'hui sénateur, et qui a pris de sa mère ce dernier nom, le signe ainsi, avec apostrophe.

Rien n'a été plus capricieux jusqu'à ce jour que l'orthographe des noms à particules. En voici quelques exemples, pris parmi les signatures *autographes* des hommes célèbres, nobles ou plébéiens. Les suivants signent ainsi, sans séparer la petite particule : *Lefrane* (de Pompignan), *Lapérouse*, *Lafayette*, *Labédoyère* (le général), *Lamartine*. Il en est d'autres qui écrivent aussi leur nom en un seul mot, mais en mettant une majuscule au nom principal, ce qui est un commencement de caractér

sont les notes de Proudhon, le célèbre écrivain socialiste, sur un exemplaire de la Bible, et qui doivent, dit-on, former la matière d'un volume de critique religieuse, à propos duquel les propositions les plus séduisantes ont été faites à la veuve, qui les a dignement refusées. Tout ce qui reste du grand philosophe appartient à la postérité. Le seul héritier légitime, c'est le public!

FAC-SIMILE. Le *fac-simile* est la représentation exacte d'un original. On n'a commencé à faire des *fac-simile* de lettres que vers 1820, au moment où le goût des *autographes* a pris son essor. Par une coïncidence digne de remarque, la lithographie venait de naître, qui pouvait seule permettre d'obtenir des reproductions convenables. Ces *fac-simile* devinrent à la mode : les éditeurs en mirent à tous les livres qu'ils publiaient, et cet usage n'a fait que se répandre de plus en plus jusqu'à nos jours. Les *fac-simile* sont un excellent moyen de vérifier l'authenticité des *autographes*. Il en a été publié plusieurs recueils, dont voici les principaux : *Iconographie des hommes célèbres*, publiée par MM. Bérard, de Châteaugiron, Duchesne aîné et Tremisot; Paris, 1828-43, 4 vol. in-4°, ouvrage important, contenant plus de 850 *fac-simile*, mais parmi lesquels il s'en trouve quelques-uns de contrefaits; *Iconographie des contemporains, depuis 1789 jusqu'en 1820*; Paris, Delpech, 1823-32, 2 vol. gr. in-fol.; composée de 200 portraits de personnages célèbres, avec un *fac-simile* de leur écriture. L'*Amateur d'autographes* a donné 59 *fac-simile* de noms illustres qui ne se trouvent point dans l'*Iconographie*, et l'*Autographe* en a fourni également un grand nombre, connus ou inédits. Les principaux recueils étrangers sont : *British autography*, par J. Thane; Londres, 1788, 3 vol. in-4°; *Autographs of royal, noble, learned and remarkable personages conspicuous in english history*, par J.-G. Nichols; Londres, 1829, 1 vol. in-4°; *Recueil d'autographes fac-simile*, texte extraits (en hollandais), par Fr. Bogaert; Anvers, 1846, in-4°, renfermant près de 500 *fac-simile d'autographes* de tous les pays; une isographie en allemand, publiée à Stuttgard en 1846; une autre, publiée à Vienne en 1862, par M. Oberleitner, en un beau volume in-fol. Mentionnons enfin l'*Isographie chinoise*, en 6 vol., publiée à Nankin vers 1845, et dont il se trouve à Paris deux exemplaires, un à la Bibliothèque impériale, l'autre dans le cabinet de M. Firmin Didot.

Les *fac-simile* sont fort répandus à la Chine, qui est la terre classique de l'*autographe*. Les Chinois ne les exécutent pas par le calque, comme chez nous. Ils collent simplement l'original sur une pierre très-polie, dans laquelle on grave en creux les moindres détails de chaque caractère. On imprègne ensuite d'encre cette pierre au moyen d'une brosse, et l'on tire, sur du papier de la grandeur voulue, des *fac-simile* d'une précision remarquable.

LA CHANSON DES AUTOGRAPHES. Cette chanson est celèbre; c'est la satire, souvent très-spirituelle, des marchands et des amateurs d'*autographes*. On n'en connaît ni la date précise ni l'auteur. Nous croyons pouvoir en fixer l'époque vers 1837 ou 1838. La tradition est qu'elle a été composée dans un dîner de collectionneurs, qui auraient fourni chacun leur couplet. Elle ne fut imprimée qu'en lithographie, et à un très-petit nombre d'exemplaires, qui ne furent distribués sans doute qu'aux initiés. Voici cette débauche d'esprit ; elle mérite d'être reproduite ici intégralement :

LE MARCHAND D'AUTOGRAPHES

CIRCULAIRE AUX AMATEURS.

Air : *Vive la lithographie!*

Messieurs, j'ai des *autographes*
De tous temps, de tous pays ;
Signatures et parafes,
Que je vends non garantis.

J'ai lettres et parchemins,
Manuscrits de toutes mains,
Je vous satisferai tous ;
Demandez selon vos goûts.

Savant, prince ou saltimbanque,
Courtisanes ou valets,
J'ai, hors des billets de banque,
Toutes sortes de billets.

Vous verrez dans mes cartons
Des Molières, des Newtons ;
Vous verrez le Bainfré,
Bobèche et Galimafré.

Car l'autographomanie,
Sur tous jusqu'au sou grappin,
Place l'homme de génie
Près du sot ou du coquin.

Aussi je sais bien à qui
Je réserve ce Fieschi ;
C'est auteur, plat et bouffon,
Se paiera plus qu'un Buffon.

J'attends des bords germaniques,
Par le roulage, un ballot
Plein de pièces magnifiques,
Que je vous vendrai par lot.

Je fais venir d'Asfrakan
Les papiers de Gengis-Khan,
Et du couvent du Thabor
Un Nabuchodonosor.

Enfin, je suis à la piste
D'un antique papyrus,
Prouvé par un helléniste
Autogrphe de Cadmus.

Je vous offre, en attendant,
Messieurs, ce Pierre le Grand ;
Il peut braver l'examen
Car il est sur du vélin.

Reconnaissez l'âme ardente
Du vainqueur de Marengo,
Dans cette page éloquente
On n'en peut pas lire un mot.

Cet ordre est de Charles Neuf,
Malgré son air un peu neuf ;
Mais de ce qui fait son prix
Combien vous serez surpris!

C'est que depuis une année,
(Ici la date en fait foi),
Une fièvre cutanée
Avait emporté ce roi.

Ce billet de l'empereur
N'est pas un billet d'amour ;
Fi! ce serait trop commun,
Vous n'en voudriez pas un.

Mais celui-ci vous présente
Un intérêt des plus grands :
Elle y parle de la rente
Et dit qu'elle a mal aux dents.

Cet *autographe* si beau
Est du fameux Mirabeau ;
Il est écrit tout entier
De la main... de son portier.

Entre la Perse et la Chine
Voilà le traité de paix ;
Quoi qu'on dise, j'imagine,
Qu'il n'en vendra jamais.

Mais moi, je n'ai point douté
De son authenticité ;
Des archives dont il sort
On y voit le timbre encor.

Car, soit dit sans vous déplaire,
On a ses jours d'franc amateur
A moins d'être un peu faussaire
Ou légèrement voleur.

Ce que j'approuve surtout,
C'est qu'on fasse argent de tout ;
Qu'on vende aujourd'hui bien cher
Les cadeaux reçus d'hier.

Foin de la délicatesse!
Ma foi, j'ai bien des regrets
Qu'une certaine maîtresse
M'ait fait brûler ses secrets.

Grâce à son nom très-connu,
Quel gain m'en fût venu!
Notez que plusieurs amis
S'y trouvaient fort compromis.

Si mon honorable père
Avait joui du carcan,
J'aurais mis, ô sort prospère!
Tous ses écrits à l'encan.

A cent francs ce Frédéric,
A deux cents francs ce Garrick,
A cinq cents francs Cotillon,
A mille écus Trestaillon.

Dans l'ardeur qui vous transporte,
Dépenser comme des fous ;
Mais au pauvre, à votre porte,
Ne refusez pas deux sous.

Achetez aveuglément
Et profitez du moment ;
Cette noble passion
Se nourrit d'illusion.

Si le dégoût allait suivre
Et ralentir cet essor,
On vendrait au poids du cuivre
Ce qu'on paya au poids de l'or.

Messieurs, j'ai des *autographes*
De tous temps, de tous pays ;
Signatures et parafes,
Que je vends non garantis.

amplement puisé dans le journal l'*Amateur d'autographes*.

Manuel des Amateurs d'autographes (en allemand), par le docteur J. Gunther et Otto-Aug. Schultz; Leipzig, 1856, in-8°, 289 pages. On trouvera dans ce volume des renseignements curieux sur le goût des autographes en Allemagne ; mais il est nul pour ce qui concerne la France.

L'*Amateur d'autographes*, rédigé par M. Gabriel Charavay. Ce journal, paraît, à Paris, depuis le 1er janvier 1862, deux fois par mois, en une feuille in-8°. On y trouve la chronique des ventes, tous les faits relatifs aux *autographes*, des articles curieux de critique littéraire et historique, et des pièces inédites intéressantes. Ce qui en fait un recueil à part et tout à fait sans rival, c'est la partie intitulée *Manuel de l'Amateur d'autographes*, qui paraît successivement dans chaque numéro, et qui donne, par ordre alphabétique, la description et les prix de tous les *autographes* qui ont passé dans le commerce depuis le commencement de ce siècle jusqu'à ce jour.

On trouve dans les recueils ci-après des articles plus ou moins intéressants sur les *autographes* : *Magasin pittoresque*, 1836, pages 210-25; *Moniteur universel*, 15 avril 1843 et 26 février 1847, deux articles de M. Alexandre Corby, qui ont été tirés à part; *Journal des débats*, 3 juillet 1843, article de M. H. de F. (Flers), même journal, 7 décembre 1847 et 25 février 1849, travail de M. Feuillet sur les *autographes* chez les Chinois, reproduit, avec d'importantes additions, dans les *Causeries d'un curieux*; *Encyclopédie des gens du monde*, article *Autographes*, par M. Villenave, etc.

— **Anecdotes.** Le prince de Metternich était grand amateur d'*autographes*. Il écrivit un jour au comte Jules Janin, autre amateur une lettre de sa main. Le spirituel journaliste répondit en ces termes : « Bon pour cinquante bouteilles de Johannisberg. » On sait que le vin de Johannisberg, qui n'a pris mesure, ne vaut pas moins de 1,000 fr. la bouteille après un certain nombre d'années. Il n'est pas besoin d'ajouter que les cinquante bouteilles furent payées ; mais qu'il me fasse la grâce de me dire ce qu'il a voulu faire. Il voulait probablement, par cette ruse diplomate, se donner une autre voie pour compléter sa collection : cela est probable. Nous rapportons cette historiette, mais, bien entendu, sans en garantir l'authenticité. Il nous paraît fort invraisemblable que Jules Janin ait si lestement tiré cette grosse lettre de change sur le patriarche de la diplomatie autrichienne. La plaisanterie eût été forte et d'un goût douteux. D'un autre côté, Metternich savait bien qu'il n'avait pas besoin de se mettre en de si énormes frais pour *obtenir* un *autographe* du charmant écrivain, dont les lettres abondent dans le commerce au prix de 1 fr. 50 en moyenne.

∴

L'écriture de Jules Janin n'est pas calligraphiquement belle, on doit en convenir ; mais elle n'est pas absolument illisible, comme on l'a souvent répété ; et la preuve, c'est que les typographes l'ont toujours à peu près lue; et Dieu sait si ce formidable travailleur leur a taillé de la besogne. Un des premiers qui ont répandu ces bruits malveillants sur les pattes de mouches de notre Janin est le spirituel Alphonse Karr (on n'est jamais trahi que par ses amis). Dans un de ses romans, publié il y a quelque vingt ans, il raconte familièrement entre deux chapitres qu'il vient de recevoir une lettre de son cher Janin, mais qu'il lui est impossible de la lire; en conséquence, il offre une prime considérable à qui pourra déchiffrer cette épître; et il ajoute audacieusement que « Jules Janin lui-même n'est pas exclu du concours. »

∴

Encore une historiette sur l'écriture de l'éminent critique. Un compositeur n'ayant pu, malgré tous ses efforts, déchiffrer une de ses phrases, alla le prier de la lui expliquer. Grand embarras de l'écrivain ! « Ma foi, dit-il, si cela ne vous fait rien, je préfère vous en écrire une autre. » *Se non è vero, è ben trovato.*

∴

Mme de Genlis s'est vantée, dans son *Dictionnaire des Etiquettes de la cour*, d'avoir mis en vogue le goût des albums d'*autographes* ; mais nous avons vu plus haut que cette coutume est bien plus ancienne en France. En outre, elle s'est ailleurs elle-même moquée du goût pour les *autographes*. Cependant, à l'époque où les éditeurs commencèrent à joindre aux livres qu'ils publiaient des *fac-simile* de l'écriture des auteurs, elle céda, en minaudant un peu, aux instances de son libraire, auquel elle écrivait, le 22 décembre 1825 : « Moi! offrir mon *écriture* au public! Songez donc, mon cher Ladvocat, que je ne suis moquée de cette nouvelle coutume; mais enfin, si vous pensez que ces petits pieds de mouche tracés par une main octogénaire, sans le secours de lunettes et de verre, ont quelque chose de curieux, et surtout si cela vous est agréable, faites ce que vous voudrez. » La bonne dame, après tout, ne paraît pas trop fâchée de mettre sous les yeux du public ses petits pieds de mouche tracés sans le secours de lunettes. Chaque âge a ses fatuités. La lettre parut lithographiée en tête des *Mémoires* que l'on connaît.

∴

A propos des pièces dérobées aux collections publiques, on a prété ce mot charmant à un ardent collectionneur : « Les *autographes* volés sont les bons; ceux-là, au moins, sont authentiques. »

∴

M. Cousin, l'illustre philosophe, parcourait chez un expert un catalogue à prix marqués; il tomba sur son nom et se vit coté à 2 fr.; tandis que, dans le catalogue précédent, il n'avait pas dépassé 1 fr. 25. « Bon, dit-il en se frottant les mains, je monte! peut-être avant ma mort arriverai-je à 3 fr. »

∴

Parmi les histoires de pièces fabriquées par des faussaires, on peut citer le trait suivant, qui est authentique et assez piquant. Un libraire de Paris avait vendu un imprimé gothique, les *Coutumes de Sens*. Les fluctuations du commerce ramenèrent cet ouvrage entre ses mains quelques mois plus tard, et il s'aperçut avec étonnement qu'il s'était, pendant le voyage, *enrichi* d'un *autographe* de Henri II, qui n'y était point auparavant.

∴

Jules Lecomte, le spirituel chroniqueur du *Monde illustré*, mort en 1864, était, comme on le sait, un amateur d'*autographes*. Mais, malgré ses succès de plume, malgré sa brillante notoriété, ses propres lettres n'étaient pas cotées sur la place, et il en éprouvait un naïf chagrin. Son ambition était de figurer sur un catalogue de vente, et il sollicita sérieusement cette faveur auprès de M. Charavay aîné, qui se rendit gracieusement à son désir. Une lettre de lui parut donc sur les tables de vente; elle trouva acquéreur et fut adjugée à 1 fr. 50. Le prix était modique ; mais Jules Lecomte n'en fut pas moins ravi, et l'insertion de son nom dans un catalogue d'*autographes* lui parut une consécration de célébrité.

∴

Dans toutes les anciennes éditions de Mme de Sévigné, même celle de Monmerqué, on trouve une étrange faute d'impression, qui a eu les honneurs du *Complément au Dictionnaire de l'Académie française*. Voici le passage, lettre du 5 novembre 1684 : « C'est une petite pointe de vin qui *roussille* et rejoint toute une âme. » *Roussiller* était un vocable inconnu ; mais la marquise avait parlé, et l'Académie ne manqua point de trouver à ce mot le plus beau sens du monde; on en fit une sorte de synonyme de *roussir*, employé figurément. Tout allait pour le mieux, lorsque l'original, la lettre *autographe*, tomba entre les mains de M. Feuillet de Conches, qui y lut aussi clairement que possible : « C'est une petite pointe de vin qui *reveille* (réveille). » Et voilà, s'écrie la spirituelle collectionneur, comme on écrit l'histoire, et comme le savant Dictionnaire en est pour ses frais! »

∴

Laubardemont ne demandait que trois lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre. On comprend combien il devait être dangereux de confier ses *autographes* à un si terrible *amateur*. Disons en passant qu'on possède quelques-uns des siens, qui suffiraient amplement à faire pendre un homme, notamment une pièce adressée au cardinal et relative au procès d'Urbain Grandier.

∴

On a vu plus haut que pendant longtemps on a fabriqué des gargouilles avec les parchemins des archives publiques ou seigneuriales. En songeant à cette prodigieuse consommation de documents manuscrits, un collectionneur navré s'écriait un jour : « Mais pourquoi n'a-t-on pas eu l'idée de charger les canons avec du papier blanc? Cela eût épargné des pièces précieuses; et d'ailleurs cela eût été *plus convenable*. » Homme naïf! cela eût en effet été plus convenable pour envelopper de pareilles dragées; mais c'est une politesse qui eût coûté un peu cher, au prix où était alors le papier.

∴

Parmi les milliers d'anecdotes inventées par les scribes et les romanciers pour diffamer la Révolution, qui a tiré de la boue la classe à laquelle ils appartiennent, nous trouvons la suivante, qui se rapporte un peu à notre sujet. Dans une vente faite chez Duplanil, le traducteur de la *Médecine domestique* de Buchan, les commissaires, en fouillant les rayons de la bibliothèque, trouvèrent, parmi des liasses de papiers, quelques lettres de Louis XIV, de Turenne, de Bossuet, etc. « Ah! s'écrièrent-ils, tu prétends que tu n'es pas aristocrate, et tu *entretiens* des correspondances avec ce tyran et ces suspects.... » Toutefois, Duplanil en fut quitte pour la peur. Cela est fâcheux ; l'histoire eût été plus édifiante s'il avait été condamné par le tribunal révolutionnaire pour avoir entretenu une correspondance avec les émigrés ci-dessus désignés.

∴

Dans les *Analecta* de Mabillon, nous lisons qu'au XIe siècle le propriétaire d'un manuscrit *autographe* des *Homélies* d'Aymon d'Halberstedt vendit cet *autogr phe* à la comtesse Grécie d'Anjou, moyennant deux cents bresbis, plusieurs peaux de martre et quelques muids de seigle et de froment.

∴

Charles Nodier, qui faisait flèche de tout bois, imagina, dans une de ses nombreuses pièces d'argent, l'ingénieuse spéculation que voici. Connaissant le goût de certains collectionneurs pour les livres portant des annotations marginales d'*autographes*, il fit annoncer, en 1829, la vente de ses livres, annotés par lui dans le cours de sa carrière littéraire. Puis il se mit à barbouiller hâtivement les marges des malheureux bouquins, improvisant pour les besoins du moment des myriades de notes sans rime ni raison, brossant de la *copie* à tour de bras pour tenir les promesses de l'affiche. Mais il faut croire que les amateurs flairèrent quelque supercherie sous ce bloc enfariné, car la vente ne produisit qu'un médiocre résultat. C'est triste, mais cela est vrai, et le *Grand Dictionnaire du XIXe siècle* a pris l'engagement de tout dire.

∴

Lorsqu'il a fondé son journal de *fac-simile*, nommé l'*Autographe*, M. de Villemessant déposa au ministère de l'intérieur vingt-six titres différents, tous relatifs aux *autographes*, afin qu'il ne pût se créer à côté de lui aucun journal du même genre. Ces titres étaient, dit-on, si artistement et si savamment combinés, qu'il semblait impossible d'en imaginer un nouveau sans tomber dans la contrefaçon. A la bonne heure! on voit que Figaro n'a pas perdu son esprit inventif. «Que nous sommes heureux, s'écria-t-il à ce sujet l'*Amateur d'Autographes*, d'être né avant notre confrère! Deux ans plus tard, nous ne pourrions plus paraître! »

∴

Les *autographes* sont fort souvent de terribles indiscrets, et l'on connaît des lettres bien scandaleuses qui nous ont été révélées par ces redoutables feuillets de papier. Mais on comprendra la réserve qui nous est imposée en ce qui concerne les lettres que nous pourrions ici qu'une lettre de Ninon de Lenclos à Saint-Evremont, qui la questionnait sur la jeunesse de Mme de Maintenon. « ... A quoy songes-tu? lui répondit Ninon; tu me fais des lettres aussi histories d'amour?... S. (Scarron) estoit mon amy; sa fame m'a donné mille plaisirs par sa conversation, et, dans le temps, je l'ay trouvée assez drôle pour l'amour. Quant aux détails, je ne scay rien, je n'ay rien veu; mais je luy ay prestè souvent ma chambre jaune à elle et à Villarseaux... »

L'original de cette lettre appartient à la collection Feuillet de Conches. On a beaucoup disputé sur la conduite de Mme de Maintenon dans sa jeunesse. Nous ne voulons en aucune manière trancher la question ; mais on conviendra que cette *chambre jaune* donne singulièrement à réfléchir.

∴

On n'imaginerait pas qu'un aveugle pût avoir la passion des *autographes*. Il y en a pourtant des exemples. Poujens, fils naturel du prince de Conti et littérateur estimable, était aveugle, et cependant amateur enthousiaste d'*autographes* et d'objets de curiosité. «Tenez, disait-il, livres, médailles, *autographes*, je les flaire, je les respire, je les vois des yeux de tous mes sens. » Il se faisait lire et relire ses pièces, et les palpait avec délices, comme Michel-Ange, devenu aveugle, caressait à pleines mains le torse de l'Apollon du Vatican. Il a laissé une belle collection, qui fut vendue à sa mort, en 1833.

∴

M. de Lajarriette, dont il a été plusieurs fois question dans le cours de cet article, était devenu aveugle et n'en continuait pas moins à enrichir chaque jour sa magnifique collection. Bien mieux, plus délicat que certains voyants, il n'admettait que des pièces dans un état de parfaite conservation, et son doigt exercé découvrait, avec une sûreté merveilleuse, non-seulement les déchirures, mais encore les moindres piqûres et les taches d'humidité.

∴

Une indiscrétion, pour finir : S. M. l'impératrice des Français est un amateur très-éclairé d'*autographes*. D'ici à quelques années, sa collection ne saurait manquer d'être des plus riches, car ils doivent être nombreux ceux qui recourent chaque jour à sa gracieuse et inépuisable charité.

Autographe (L'), comédie en un acte, en prose, par M. Henri Meilhac, représentée à Paris sur le théâtre du Gymnase, le 28 décembre 1858. Un homme d'esprit, affligé de la cinquantaine et marié à une jeune femme, s'est aperçu que celle-ci fait les doux yeux à un jeune auteur dramatique pour obtenir de lui un autographe. Voulant rabaisser, dans l'imagination de madame, celui qui menace de troubler sa félicité conjugale, il soumet la vanité du jeune auteur aux agaceries d'une femme de chambre, qui consent, moyennant quelques pièces d'or, à être du complot; il agit pour elle de faire dériver de son côté l'autographe demandé. Elle fait tant et si bien que l'amoureux tombe dans le piége et est surpris par monsieur et madame au moment où il donne une leçon d'écriture à la fine et gentille soubrette. L'idée de cette spirituelle bluette est neuve; le dialogue est vif et gai; les scènes, bien groupées, ont du charme et de l'intérêt. L'*Autographe*, plusieurs fois repris, est resté au répertoire du Gymnase; il a dû une bonne part de son succès à la façon dont il a été interprété d'origine par MM. Adolphe Dupuis, Dieudonné, Mlles Marquet et Rosa Didier.

Autographe (L'), journal-album, fondé le 5 décembre 1863 par M. H. de Villemessant, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Il doit former deux séries de chacune vingt-quatre livraisons; c'est-à-dire deux magnifiques albums, qui ont à l'avance leur place marquée dans toutes les bibliothèques de choix et dans les salons, où ils seront feuilletés avec délices par tous les visiteurs curieux, amateurs des nouveautés, bizarreries et excentricités intellectuelles. Cette publication a été fondée pour la satisfaction des curiosités mondaines, avec la prétention, un petit fictive peut-être, de préparer des matériaux pour l'histoire des lettres, des arts et de la politique. Est-ce à dire cependant que l'avenir n'aura rien à puiser dans ces grands volumes, grossis des pattes de mouches les plus illustres? Nous ne prétendons pas cela; mais si nous feuilletons cette publication sans précédents, ce repertoire unique et qui pourtant est loin d'être le dernier mot du genre, qu'y voyons-nous? beaucoup de signatures célèbres, dont le rapprochement ne laisse pas d'être souvent bizarre, mais peu de documents sérieux par rapport à la science historique, peu de pièces offrant, en dehors de l'attrait qui s'attache tout naturellement à l'écriture d'un grand homme, un caractère d'utilité pratiqtie.

Nous possédons déjà plusieurs recueils spéciaux, encore qu'on ait souvent d'appeler aujourd'hui la science des autographes; mais ces recueils, dont le plus connu est sans contredit l'*Amateur d'autographes*, de M. G. Charavay, n'ont guère plus d'autre vue que par quelques curieux, par des bibliophiles en quête de documents inédits, et par des personnes qui se livrent à l'innocente passion de posséder dans leurs cartons des reliques de grands hommes. En même temps qu'ils offrent à un public, d'ailleurs assez peu nombreux, des renseignements parfois précieux sur des faits peu ou mal connus, ils ne proposent d'initier leurs abonnés aux découvertes plus ou moins importantes des chercheurs et des collectionneurs; ils font connaître les ventes, et commentent les catastrophes qui se débattent à la salle pour l'amour ou ailleurs; ils rappellent la valeur commerciale des pièces en circulation, signalent les supercheries, décrivent les cabinets en renom et analysent les livres qui s'occupent de la matière. En un mot, ce sont des manuels bons à consulter pour les hommes d'étude, des guides précieux pour les amateurs, et c'est là ce qui les distingue de l'album qui nous occupe. Ici, il s'agit d'un ouvrage qui ne s'adresse pas précisément aux autographophiles purs, mais aux amateurs qui fréquentent plus les salons que les bibliothèques. La curiosité y est complétement satisfaite. On y trouve des livraisons consacrées à Marat et à son assassin, à Marie-Antoinette, à la marine, à l'armée, à la révolution de 1830, à la révolution de 1848; les lettres de Napoléon III et Cassidière, de Garibaldi et de Pie IX, le testament de Marie-Antoinette et la *Marseillaise*, l'affiche écrite par Bugeaud le 24 février, et la déclaration des députés offrant la couronne à Louis-Philippe en 1830; la proclamation de Rampon, les fameuses poires dessinées à la cour d'assises par Philipon, l'ordre du jour du maréchal Magnan, le compte-rendu de la journée du 1er prairial, par Boissy-d'Anglas, etc., etc. Toutes ces pièces peuvent piquer la curiosité du public, mais elles n'ont qu'une valeur relativement assez mince auprès des érudits qui ne sont pas des érudits pour rire, et qui veulent surtout de l'inédit. L'*Autographe* n'en est pas moins une publication qui vaut qu'on s'y arrête. Par sa belle impression, par son format splendide, par le choix intelligent des matières qui le composent, il est appelé à briller sur les tables aristocratiques. Une telle collection faisait défaut à une époque qui se passionne pour les timbres-poste et les portraits-cartes. Aussi M. de Villemessant a-t-il fait preuve d'une grande habileté en comblant une lacune regrettable. Ne lui reprochons donc pas de sacrifier à la factualité : tout le succès de son entreprise est là.

Il serait trop long de citer tous les noms qui se rencontrent dans l'*Autographe*. Les célébrités les plus diverses s'y trouvent mêlées de façon la plus inattendue. Nous citons au hasard : Napoléon III, général Cavaignac, Clairville, Berlioz, Cormenin, Pie IX, Lola Montes, Eug. Delacroix, Kosciusko, Kossuth, Armand Marrast, Lamoricière, Nadar, marquis de Boissy, Meyerbeer, Louis Blanc, Victor Hugo, Mme Ugalde, Pelletan, Paul de Kock, Humboldt, Henri Murger, Balzac, Rachel, Alfred de Musset, George Sand, Jules Sandeau, Alexandre Dumas père et fils, Mme Malibran, Juarez, Chateaubriand, François Arago, Henri Monnier, Frédérick Lemaître, Cham, Changarnier, Emile Souvestre, la duchesse de Berri, le comte Lucchesi-Palli, Félicien David, Jules Favre, Louis XVIII, Mirès, Lamartine, Emile Chevé, Liszt, Rossini, Bellaparte, Lacenaire, le czar Nicolas, Mazzini, Marchangy, Béranger, Ingres, Schamyl, Adelina Patti, Halévy, la reine Hortense, Mermet, Cambronne, Sainte-Beuve, Rouher, Lachambeaudie, Rieber, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Quatremère de Quincy, Guizot, Proudhon, Babinet, Gavarni, Alfred de Vigny, Pierre Leroux, père Enfantin, Polignac, Lincoln, Burbes, Goethe, Walter Scott, Beaumarchais, Edgard Quinet, Michelet, Jules Gérard, Fénelon, etc. Des notes historiques et biographiques, et quelquefois même des portraits, sont placés en tête des différents morceaux.

Comité complément à son album, M. de Villemessant a essayé de faire pour l'art ce qu'il avait fait pour la littérature. « Le croquis du peintre ou du dessinateur, s'est-il dit, n'est-il pas au tableau ou à la gravure ce que les pattes de mouches de l'écrivain sont à l'imprimé? » Il nous a donné l'*Autographe au Salon de 1864* et *dans les ateliers*, contenant 200 dessins autographes; puis l'*Autographe au Salon de 1865*, album en cours de publication, devant former 100 pages de croquis en 12 livraisons. Ces deux nouveaux volumes contiennent de bonnes choses; ils contiennent surtout aux artistes et aux amateurs. Des notices biographiques accompagnent chaque croquis ou dessin.

Voilà l'analyse du journal nommé l'*Autographe*. Rien n'est plus sec, plus aride, plus ingrat, plus morose qu'un compte rendu. Prenez un lis dont la tête se dresse fièrement au milieu des roses et des pensonnules d'un jardin; coupez-le, faites-le sécher, et parquez-le soigneusement entre deux feuillets d'un album, baptisé du titre d'herbier; puis, quelques mois après, ayez la curiosité de contempler la fleur jadis si fraîche, si blanche, si parfumée. Vous vous trouvez en présence d'un cadavre. Telle est forcément l'analyse de certains ouvrages d'esprit. Ce sont des fruits qu'il faut goûter sur l'arbre, des parfums délicats qui résistent à l'analyse chimique et qui sont rebelles à la condensation. Nous allons donc, après cette analyse insuffisante, prendre le lecteur par la main et le conduire au milieu du parterre, pour qu'il puisse lui-même se choisir un bouquet : il trouvera les fleurs de l'esprit et les fleurs du bon sens, les fleurs de la joie et les fleurs de la mélancolie, les fleurs de l'enfance et les fleurs de l'âge mûr, celles qui s'épanouissent à côté du berceau et celles qui meurent sur les tombeaux, les nénuphars qui ont fleuri sur les flots agités et les violettes nées à l'ombre d'un buisson discret.

Pour que le lecteur nous suive avec plus d'intérêt dans les méandres de cette charmante oasis, commençons par mettre entre ses mains un itinéraire, et disons-lui que, dans ce pays de Tendre, il parcourra successivement des bosquets qui portent les noms de pensées, boutades, poésies, etc.

PENSÉES.

Un grand nombre de ces pensées ont été empruntées à des albums ayant pour propriétaires de belles dames qui, certains jours où elles s'ennuient, se disent charitablement :

« Lundi prochain, j'appellerai dans mon salon Lamartine, Victor Hugo, Théophile Gautier, Jules Simon, Alfred de Musset, Ch. Nodier, Rachel, Mlle Mars, etc., et les prierai de payer leur écot par un *autographe*. » Et voilà nos savants, nos penseurs, nos poëtes pris tout à coup au trébuchet. Le salon est un bois, au milieu duquel ils rencontrent un excitabilo qui leur demande la bourse, l'escopette à la main, sans s'inquiéter aucunement si le voyageur a ou n'a pas de maravédis au fond de la bourse. Aussi tous ne se contentent souvent de signer leur nom, ou de griffonner un distique de La Fontaine, de Racine ou de Voltaire, fondant leur mutisme ou une stérilité momentanée sur cette phrase très-fine et très-juste de Mme de Sévigné : « Il y a des jours où l'on veut avoir le droit d'être bête tout à son aise. » Quelques-uns, qui sont dans le secret du but de l'invitation, ont médité le matin l'impromptu qu'ils écriront le soir; ils paraissent réfléchir profondément pendant quelques minutes, puis l'inspiration coule à flots sur la page. La aussi il y a les moqueurs. L'un écrit : Ma foi, je ne sais que dire. — Un autre : Ma muse est lunatique. — Un troisième : J'ai du bon tabac dans ma tabatière. — Un jour Rossini, à qui l'on demandait un chef-d'œuvre, traça une portée et nota *Au clair de la lune*. D'autres, enfin, s'en tirent en affectant la modestie, l'actualité à essayer le feu roulant de ceux qui viennent au dernier rang. Voici un échantillon de ce genre :

« Mon nom n'est point digne de figurer dans ce recueil. » V. BROGLIE.

« Ni le mien. » GEORGE SAND.

« Ni le mien non plus. » EUGÈNE SUE.

« Parceurs! » CH. PHILIPON.

« O triple orgueil!!! » VIENNET.

« Mettons quadruple et n'en parlons plus. » PAUL FÉVAL.

—

« L'art finit où l'imitation commence. » VICTOR SEJOUR.

« L'homme est l'égoïsme personnifié. » OLYMPE AUDOUARD.

« A cœur vaillant rien d'impossible. » LA COMTESSE DE CAYLA.

« La haine n'a jamais profité à personne. » GAY-LUSSAC.

« Rien n'est plus immoral que l'ennui. » LÉON GOZLAN.

« La fidélité est la probité du cœur. » PAUL DE MUSSET.

« La famille, c'est la société en petit; l'humanité, c'est l'Etat en grand. »
VICTOR SÉJOUR.

« Le goût est le sentiment prompt d'un esprit bien fait. » Le duc de NOAILLES.

« Les méchants ont toujours les lâches pour amis. » DUMANOIR.

« Rêver, c'est le bonheur; attendre, c'est la vie. » VICTOR HUGO.

« La jeunesse n'a pas assez souffert pour savoir consoler. » E. LEGOUVÉ.

« L'esprit n'est jamais vieux tant que le cœur est jeune. » Bibliothèque JACOB.

« On a en raison de le dire, l'unanimité est presque toujours un signe de servitude. »
CHARLES DE REMUSAT.

« Les méchants doivent être des malheureux que personne n'a aimés.... »
VIRGINIE ANCELOT.

« La barbarie n'est que l'ignorance du passé. » VIOLLET-LEDUC.

« Toute femme qui n'est pas au Christ, est à Vénus. » OCTAVE FEUILLET.

« Les hommes se suivent et ne se ressemblent pas. » CARNOT.

« Tout homme est un ambitieux tempéré par un paresseux. »
HENRI BAUDRILLART.

« La qualité dont nous tirons le plus d'avantage dans le monde, c'est la bonté. »
Mme DE BAWR.

« J'aime, quand j'aime, qu'on m'aime comme j'aime. » SOPHIE CRUVELLI.

« C'est aux berceaux qu'il faut demander le secret des tombes. » BANCEL.

« La mort est la seconde naissance de l'homme. » DUNGLAS HOME.

« Je connais une arme plus terrible et plus meurtrière que la calomnie, c'est la vérité. »
J. CRETINEAU-JOLY.

« Après les persécuteurs, je ne connais rien de plus haïssable que les martyrs. »
P.-J. PROUDHON.

« Ce n'est qu'en parlant le moins possible que l'on a quelque chance de dire des vérités. »
THÉODORE BARRIÈRE.

« C'est l'amour qui nous inspire les grandes choses et qui nous empêche de les accomplir. »
ALEX. DUMAS fils.

« Les partis les plus opposés doivent se rencontrer sur le terrain de la bienfaisance. »
EMILE DE LA BÉDOLLIÈRE.

« La photographie est à la nature ce que l'orgue de Barbarie est à la musique. »
ANAIS FARGUEIL.

« Il faut passer sa vie à justifier les espérances de ses amis et les craintes de ses ennemis. » P. MALLEFILLE.

« Ouvrez une même porte à la vérité et au mensonge, et soyez assuré que le mensonge passera le premier. »
FEUILLET DE CONCHES.

« L'épopée doit frapper l'imagination et captiver la foi comme la légende et la prophétie. » PAULIN PARIS.

« Ce qu'on regarde comme la dernière fantaisie d'une femme est bien souvent sa première passion. » ANDRÉE BELLIÉE.

« Le bon sens est le concierge de l'esprit; son office est de ne laisser ni entrer ni sortir les idées suspectes. » DANIEL STERN.

« L'histoire, qu'est-ce? le long procès-verbal du supplice de l'humanité. Le pouvoir tient la hache, et le prêtre exhorte le patient. »
LAMENNAIS.

« La modestie est une grande lumière; elle laisse l'esprit toujours ouvert et le cœur toujours docile à la vérité. » GUIZOT.

« Il est des gens qui cumulent l'admiration et le mépris; l'admiration pour leur talent, le mépris pour leur personne! »
GUSTAVE PLANCHE.

« Quelle est la femme qui ne fait pas ce qu'elle dit? — Celle qui jure de n'aimer jamais où d'aimer toujours. »
CHARLES BRIFAUT.

« L'homme appartient à Dieu, et un peu à l'homme, le qui a de la volonté et un cœur honnête. » Maréchal BOSQUET.

« La science de la jurisprudence n'est pas un don spécial de Dieu; elle s'acquiert par le travail et la méditation. » TROPLONG.

« Admirable puissance de la nature! elle produit ses grandes merveilles avec des causes qui sont souvent insaisissables. »
Docteur PÉTHION.

« Je n'ai en le choix qu'entre la littérature et l'oisiveté : qui n'aurait me blâmer d'avoir choisi la littérature? »
ARMAND DE PONTMARTIN.

« Un des plus forts contrastes qu'un puisse éprouver, c'est d'être forcé de mépriser l'artiste dont on admire le talent. » GRÉTRY.

« Il y a trois choses contre lesquelles la force des passions humaines devient impuissante : Dieu, la lumière et le génie. »
EUGÈNE DE MIRECOURT.

« L'homme de dévouement et d'abnégation n'a d'ennemis que dans son camp; les adver-